

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de communes Pyrénées
Haut-Garonnaises

En collaboration avec les communautés de communes Cœur et Coteaux du
Comminges et Cagire Garonne Salat

Avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées



Avec le soutien technique et financier

de :



PLAN D' ACTIONS

Sommaire des actions

Sommaire des actions

I. UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES.....	6
<i>COMBATTRE LA PRECARITE DANS L'HABITAT</i>	6
1.1.1 INTEGRER LES ENJEUX AIR ENERGIE CLIMAT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET ASSURER LA COHERENCE DE LEURS OBJECTIFS.....	7
1.1.2 MAINTENIR LA PARTICIPATION DE LA CCPHG AU DEVELOPPEMENT DU SERVICE LOCAL DE L'HABITAT (SLH) AVEC LES 2 AUTRES COMMUNAUTES DE COMMUNES	8
<i>AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE</i>	9
1.2.1 FACILITER LE COVOITURAGE.....	10
1.2.2 ETUDIER LA FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PATEFORME LOGISTIQUE INTERCOMMUNALE RAIL/ROUTE POUR RATIONALISER LA DISTRIBUTION DES MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE	11
1.2.3 DEPLOYER LA CHARTE OBJECTIF CO2 AVEC LES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ROUTIERS.....	12
1.2.4 METTRE EN PLACE ET PROMOUVOIR DES TIERS-LIEUX.....	13
1.2.5 PARTICIPER A L'ELABORATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE ET LE METTRE EN OEUVRE	14
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	15
1.3.1 A 1.3.4 EFFECTUER UN BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE (BATIMENTS, VEHICULES ET MATERIELS INTERCOMMUNAUX)	16
1.3.5 METTRE EN PLACE UNE CHARTE DE COVOITURAGE A DESTINATION DES ELUS ET DES AGENTS AINSIN QUE DES COMMUNES VOLONTAIRES.....	17
1.3.6 DEVELOPPER LES REUNIONS A DISTANCE	18
II. UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL	19
<i>ENCOURAGER LES INITIATIVES</i>	19
2.1.1 ETUDIER LA FAISABILITE DES FILIERES D'ENERGIE RENOUVABLES (METHANISATION ET/OU COMPOSTAGE, SOLAIRE, GEOTHERMIE, HYDRO-ELECTRICITE)	20
<i>CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS</i>	21
2.2.1 MAINTENIR ET RENFORCER L'ESPACE INFO ENERGIE.....	22
<i>INVESTIR DANS LES PROJETS</i>	23
2.3.1 CENTRALISER LES SERVICES GENERAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR UN SITE UNIQUE EN CREANT UN BATIMENT EXEMPLAIRE EN MATIERE D'ENERGIE ET DE MATERIAUX BIO-SOURCES	24
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	25
2.4.1 COMMUNIQUER SUR LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE CIERP-DEGAUD ET METTRE EN PLACE D'AUTRES PROJETS GRACE A CE RETOUR D'EXPERIENCE	26
III. UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	27
<i>SENSIBILISER AUX ENJEUX</i>	27
3.1.1 ORGANISER DES CONFERENCES, CINE-DEBATS OU AUTRES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC AUTOUR DES ENJEUX	28
3.1.2 COMMUNIQUER SUR CE QUE LE TERRITOIRE FAIT EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	29
<i>ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES</i>	30

3.2.1 DEVELOPPER UNE COMMANDE PUBLIQUE DURABLE	31
<i>PRESERVER LES ESPACES DE CONSERVATION</i>	32
3.3.1 FAIRE LE LIEN AVEC LE PLAN CLIMAT (INTEGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DE LA RESSOURCE ET LA QUALITE DE L'EAU).....	33
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	34
3.4.1 PRESERVEZ LES ZONES HUMIDES POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	35
3.4.2 METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS EN INTEGRANT LES OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT.....	36
3.4.3 A 3.4.5 : SENSIBILISER LES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT-GARONNAISES	37

3.4.6 : REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS.....	38
-----------------------------------------------	----



Impacts sur la baisse des émissions de GES



Impacts sur la séquestration carbone



Impacts sur la maîtrise de l'énergie



Impacts sur la production d'énergies renouvelables



Impacts sur le développement de réseaux de chaleur



Impacts sur les productions biosourcés autres qu'alimentaire



Impacts sur la réduction des polluants atmosphériques



Impacts sur le développement coordonné des réseaux d'énergie



Adaptation au changement climatique

I. UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

COMBATTRE LA PRECARITE DANS L'HABITAT




1.1.1 Intégrer les enjeux Air Energie Climat dans les documents d'urbanisme et assurer la cohérence de leurs objectifs


Pays Comminges Pyrénées et communes

MàJ : 11/12/18

Descriptif de l'action

Les règles d'urbanisme peuvent être un levier important de la transition énergétique avec les projets de construction et/ou d'aménagement de tenir compte des objectifs du plan climat. Le Pôle d'équilibre territorial Comminges Pyrénées avec le Schéma de cohérence territoriale et l'application du droit des sols ainsi que les communes avec les documents de planification sont en charge de cette action.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition Moyens du Pays et des communes	Référent technique de l'action Pays Comminges Pyrénées Communes Et partenaires privilégiés
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats Nombre de permis de construire instruits Nombre de permis d'aménager instruits Nombre de communes ayant un document de planification Proportion de projets vertueux
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).


Habitat et mobilité durables

Habitat durable

1.1.2 Maintenir la participation de la CCPHG au développement du Service Local de l'Habitat (SLH) avec les 2 autres communautés de communes

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 11/12/18



Descriptif de l'action

Le service local de l'habitat (SLH) accompagne les propriétaires occupants ou les bailleurs sur les différents aspects de leur projet de rénovation avec des conseils techniques, administratifs et financiers pour mener des travaux d'amélioration du confort des logements, de mise en accessibilité.


Ce service de proximité apporte en fonction des besoins :

- 1/ des conseils sur les textes et actualités relatifs au logement
- 2/ l'accompagnement du projet et le montage du dossier de demande d'aides financières auprès des partenaires (Conseil Départemental délégataire des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, État, Région Occitanie...)
- 3/ des conseils d'aménagement pour adapter un logement pour une personne âgée ou en perte d'autonomie

Les permanences ont lieu sur 3 sites de la CCPHG :

- 1/ Site de Gourdan-Polignan, 2ème lundi du mois, de 9h à 11h
- 2/ Site de Marignac, 3ème mercredi du mois, de 9h à 11h
- 3/ Site de Moustajon, 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

La CCPHG s'engage à faire perdurer sa participation au Service Local de l'Habitat (SLH) avec la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et la communauté de communes Cagire Garonne Salat. L'objectif est également de le renforcer par une réflexion sur la communication et l'interaction à développer avec l'Espace Info Energie, en travaillant sur les lieux, dates et horaires.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>16 671 € (2018)</p> <p>1 agent technique</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Laurence Monge, Responsable du Pôle social (service Cadre de vie)</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>ANAH, CD31, CR Occitanie</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats

- Nombre de dossiers traités
- Nombre de rendez-vous
- Nombre de dossiers communs avec l'Espace Info Energie

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Habitat et mobilité durables

Habitat durable

AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE

Descriptif de l'action


Le territoire de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises représente 77 communes et près de 600 km². La population recensée est de l'ordre de 16 000 habitants permanents.


Beaucoup de déplacements se font par voiture individuelle avec un taux de remplissage très faible.

Pour améliorer cette situation, il est nécessaire de rendre plus accessible les informations sur l'offre et la demande.

À ce stade, la CCPHG envisage dans un 1^{er} temps de faire la promotion de sites de covoiturage existants au niveau régional ou national (ex : blablalines) pour faire le lien avec les territoires voisins. La mise en place d'une application mobile sécurisée pourra plus tard aider à structurer cette démarche.

En matière de communication, l'accent sera mis par l'intermédiaire des outils de la CCPHG (site internet, page Facebook, journal saisonnier, lettre interne...) sur l'incitation au covoiturage en travaillant plus spécifiquement auprès des personnes âgées qui sont généralement plus éloignés des outils informatiques.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique 1 chargé de communication</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>1 agent technique Partenaires privilégiés ADMR, SAMAID</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre d'utilisateurs (conducteurs, passagers) Kilomètres cumulés Mise en place d'une application mobile</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

1.2.2 Etudier la faisabilité de la mise en place d'une plateforme logistique intercommunale rail/route pour rationaliser la distribution des marchandises sur le territoire

A définir (Etat, Région, Département, Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises...)

Descriptif de l'action


Le transport de marchandises est important sur le territoire en raison de la proximité avec la présence de l'autoroute A64 et de la nationale N125 qui permet de rejoindre le Val d'Aran (Catalogne/Espagne)

L'intensité du flux de circulation est à l'origine de la création d'un tunnel à Saint-Béat qui vise à améliorer la sécurité, limiter les nuisances et fluidifier la circulation.

D'un point de vue environnemental, une réflexion approfondie s'impose car le flux de véhicules poids lourds continuent d'emprunter la N125 sur plusieurs dizaines de kilomètres.

En parallèle des études sur la réouverture de la ligne SNCF entre Montréjeau/Gourdan-Polignan et Bagnères-de-Luchon pour le transport de passagers, le transport de marchandises doit être pris en compte.

Cette réflexion devra réunir les acteurs locaux, départementaux, régionaux, nationaux, aranais, espagnols et européens qu'il faudra mobiliser dès 2019.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action	1 agent technique	1 agent technique
	1 AMO spécialisé en transport et concertation	Et partenaires privilégiés UE, France, Espagne, Région, CG Val d'Aran, CD31, Ademe, Dreal

Indicateurs de résultats

Mise en place d'un comité de pilotage
Lancement de l'étude, Conclusions de l'étude

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



1.2.3 Deployer la charte Objectif CO2 avec les entreprises de transports routiers

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 11/12/18

Descriptif de l'action


Le programme Objectif CO2 est une charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES), associée à une démarche de labellisation. Ce programme est proposé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère des transports et l'ADEME en partenariat avec les organisations professionnelles des transports routiers (FNTR, FNTV, OTRE, TLF et UNOSTRA).


Ce programme permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de GES qui y sont associées, en fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans. Il sera possible aussi de mesurer et suivre les émissions de polluants atmosphériques du parc de véhicules, et valoriser le niveau de performance environnementale.

La CCPHG souhaite informer, sensibiliser et faire adhérer les entreprises à cette démarche.

La CCPHG sollicitera dans un 1^{er} temps chaque entreprise de transport du territoire pour connaître leurs actions en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les éventuels freins. Un accompagnement sera proposé à celles qui seront intéressées par la charte Objectif CO2.

L'objectif est d'atteindre $\frac{3}{4}$ d'entreprises de transport signataires de cette charte.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	1 agent technique (0,2 ETP/an)	1 agent technique Et partenaires privilégiés Entreprises, FRTP, CCI, CMA

Indicateurs de résultats Nombre d'entreprises signataires Nombre d'utilisateurs
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...). 

1.2.4 Mettre en place et promouvoir des tiers-lieux

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 11/12/18

Descriptif de l'action

Dans le cadre de sa compétence en développement économique, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises mène une réflexion sur la mise en place de tiers-lieux.

Etant susceptible de limiter les déplacements domicile-travail, cette démarche s'inscrit dans le Plan Climat.


Sur la base d'une étude réalisée en 2016 sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Pays de Luchon et étendue à la nouvelle communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises, les résultats permettront de déterminer les lieux potentiels.


La communauté de communes pourra se charger ensuite de relayer ces informations pour les promouvoir.

Pourquoi ne pas réaliser un AAP pour trouver des structures pour la gestion de ces tiers-lieux ?

Nombre de tiers lieux actuel, Objectif sur le nombre de tiers lieux à créer ?

Objectif sur le nombre de tiers

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	1 agent technique (0,2 ETP/an) Site internet de la CCPHG	1 agent technique Et partenaires privilégiés Communes

Indicateurs de résultats Nombre de tiers-lieux Nombre d'utilisateurs
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...). 

1.2.5 Participer à l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire et le mettre en oeuvre

Pôle d'équilibre territorial et rural Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 11/12/18





Descriptif de l'action

Après un travail de préfiguration réalisé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, le Pays Comminges Pyrénées a repris le travail d'élaboration du futur Projet Alimentaire de Territoire du Comminges. En collaboration avec les 3 communautés de communes et dans une logique partenariale, ce PAT visera à rapprocher une production agricole locale respectueuse de l'environnement des consommateurs locaux. Ce PAT intégrera des actions permettant de répondre à des objectifs de structuration et de consolidation des filières dans les territoires, de valorisation de nouvelles pratiques agroécologiques, de développement de la consommation de produits locaux et de qualité et d'éducation alimentaire pour tous.

La CCPHG mettra en œuvre les actions lui revenant qui seront préconisées dans le cadre de ce PAT.

Le calendrier de la mise en œuvre sera connu en 2019.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne pour la phase d'élaboration 500 000 € pour les investissements et l'animation en phase de mise en œuvre du PAT</p>	<p>Référent technique de l'action Mathilde Guyot – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Et partenaires privilégiés Chambres consulaires, associations environnementales, ACVA, associations d'agriculteurs</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats Reconnaissance PAT par les services de l'Etat Actions réalisées du PAT</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>


EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

1.3.1 à 1.3.4 Effectuer un bilan de gaz à effet de serre (bâtiments, véhicules et matériels intercommunaux)

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 11/12/18



Descriptif de l'action

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises regroupent près de 130 agents et possèdent une dizaine de bâtiments (bureaux administratifs, crèche, hangar-atelier, chambre funéraire, déchèterie, salle de réunion). Elle possède et loue une vingtaine de véhicules (collecte des ordures ménagères, portage de repas, corbillard, utilitaires, mini-bus, camion-plateau), un engin de chantier (chargeuse) et des matériels thermiques (débranchageuses, souffleurs, tronçonneuses).

La consommation d'énergie nécessaire provient de l'électricité, du gaz naturel, de l'essence, du gazole et du gazole non routier.


Le bilan GES est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, cependant PHG (+PETR+ autres CC) souhaite étudier leurs émissions de GES de façon à pouvoir d'une part mesurer leur émissions et d'autre part engager un travail spécifique sur l'exemplarité des structures et plus précisément sur le patrimoine (bâti, véhicule, outils...) et les compétences (transports, assainissement...)


Ce bilan de gaz à effet de serre sera réalisé en 2019 sur l'ensemble du patrimoine bâti, véhicules et matériels.

Un bilan des consommations sera établi annuellement pour suivre les consommations en reprenant les factures des différents fournisseurs d'énergie.

Ce travail permettra d'obtenir un état des lieux qui pourra servir de base :

- à un audit énergétique assorti d'un échéancier de rénovation des bâtiments (action n°1.3.5)
- au développement de la formation sur l'éco-conduite (action n°1.3.6)
- à un programme de renouvellement des véhicules et matériels en privilégiant les moins consommateurs d'énergie (action n°1.3.7)

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent comptable 1 agent technique</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>1 agent technique Et partenaires privilégiés AREC Occitanie</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de bâtiments, véhicules, engin et matériels ayant fait l'objet d'un bilan Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'un audit Nombre d'agents ayant suivi une formation en éco-conduite en prenant en compte les kilomètres réalisés</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

1.3.5 Mettre en place une charte de covoiturage à destination des élus et des agents ainsi que des communes volontaires

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 11/12/18



Descriptif de l'action


La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises prévoit la mise en place d'une charte de covoiturage pour atténuer les nuisances dues aux déplacements de ses élus et de ses agents.


Cette action permettra également de favoriser la cohésion entre les agents et les élus.

Les communes volontaires pourront aussi s'associer avec leurs élus et leurs agents.

Une application mobile pourra servir de mise en commun des informations.

Les retours d'expérience d'autres administrations seront pris en compte (cahiers de charges, résultats des plans de déplacement).

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	1 agent technique (0,1 ETP)	1 agent technique Et partenaires privilégiés

Indicateurs de résultats Nombre de signataires de la charte Suivi des consommations de carburants annuelles
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...). 

1.3.6 Développer les réunions à distance


Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 11/12/18

Descriptif de l'action

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises prévoit de développer les réunions à distance pour limiter les déplacements (gaz à effet de serre et temps de travail sur la route).

Un état des lieux des postes informatiques sera réalisé pour déterminer ceux qu'il faudra équiper.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique (0,1 ETP)</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Responsable informatique de la CCPHG 1 agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de postes informatiques équipés Nombre de réunions réalisées à distance Déplacements évités (nombre, kilomètres, temps de travail gagné)</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>


II. UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL

ENCOURAGER LES INITIATIVES

2.1.1 Etudier la faisabilité des filières d'énergie renouvelables (méthanisation et/ou compostage, solaire, géothermie, hydro-électricité)

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 12/12/18


Descriptif de l'action


Le diagnostic du plan climat a mis en évidence des potentiels en termes d'énergies renouvelables. Par ordre d'importance, le solaire, le photovoltaïque, la géothermie et l'hydro-électricité sont concernés.

L'année 2019 permettra de diffuser largement les résultats du diagnostic aux acteurs du territoire (habitants, élus, entreprises...).

Pour décliner un développement de ces énergies, une étude est nécessaire afin de localiser les secteurs les plus propices (efficacité, faisabilité).

Un 1^{er} volet à étudier sera l'élaboration d'un cadastre solaire.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique</p> <p>1 AMO</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Sélection d'un AMO</p> <p>Réalisation d'un cadastre solaire</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS

2.2.1 Maintenir et renforcer l'Espace Info Energie

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 29/11/18



Descriptif de l'action


Depuis octobre 2017, l'Espace Info Energie du Pôle d'équilibre territorial et rural Pays Comminges Pyrénées est déployé sur plusieurs lieux :


- Marignac : sur le site de Marignac au 2 rue des Usines le 4^{ème} vendredi du mois de 9h00 à 12h00
- Montréjeau (lieu le plus proche de Gourdan-Polignan) : à l'Hôtel de Lassus au 6 rue du Barry le 1^{er} lundi du mois de 13h30 à 17h00
- Moustajon : sur le site de Moustajon au 7 chemin des Trètes le 2^{ème} mardi du mois de 14h00 à 17h00

Les propriétaires d'habitation ont ainsi accès à un service de proximité pour être informés des possibilités techniques et financières en matière de chauffage, d'isolation et de ventilation dans le cadre de leur projet de construction, de rénovation ou d'agrandissement énergétique préalablement à des travaux.

Après une 1^{ère} année complète de fonctionnement, un bilan sera fait pour regarder les améliorations à apporter pour faciliter encore un peu plus l'accès à ce service (lieux et horaires à confirmer ou à adapter).

L'objectif est de soutenir ce service par des actions de relais d'information et de recherche de lieux éventuels alternatifs pour optimiser son efficacité.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique</p> <p>Site internet</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de rendez-vous et évolution sur l'année par permanences</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

INVESTIR DANS LES PROJETS

2.3.1 Centraliser les services généraux de la communauté de communes sur un site unique en créant un bâtiment exemplaire en matière d'énergie et de matériaux biosourcés

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 12/12/18




Descriptif de l'action


Les services généraux de la communauté de communes sont répartis sur 3 sites éloignés de près de 40 km (Gourdan-Polignan, Marignac, Moustajon). Une des conséquences au quotidien est d'engendrer de nombreux déplacements entraînant des émissions de gaz à effet et des pertes de temps de travail.

L'objectif est de les réunir sur le site de Marignac en réhabilitant le bâtiment actuel pour le rendre exemplaire en matière d'environnement et de conditions de travail.

Le projet prévoit d'intégrer une salle de visio-conférences pour limiter les déplacements liés aux réunions.

A ces seules conditions, cette action devrait apparaître dans le Plan climat.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique de la CCPHG 1 assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en construction 1 programmiste spécialisé en bâtiment performant énergétiquement</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent territorial de la CCPHG</p> <p>Et partenaires privilégiés Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Validation du programme Consultation pour retenir un maître d'œuvre</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <hr/> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

2.4.1 Commiuniquer sur le projet photovoltaïque de Cierp-deGaud et mettre en place d'autres projets grâce à ce retour d'expérience

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action





L'ancienne communauté de communes du canton de Saint-Béat a réalisé des travaux de rénovation de la chambre funéraire de Cierp-Gaud en 2016. Ces travaux ont permis d'équiper le bâtiment de panneaux photovoltaïques. En fonctionnement depuis 2 ans, il est désormais possible de réaliser un bilan de cet investissement et de son intérêt économique.

Réaliser une fiche retour d'expérience sur ce projet, capitaliser sur la montée en compétence des personnes qui y ont travaillé. Communiquer auprès des élus des communes grâce à cela.

Grâce à ce retour d'expérience, envisager de passer à d'autres projets avec comme objectif d'atteindre la moitié des bâtiments bien exposés d'après le cadastre solaire d'ici 6 ans.

Ce retour d'expérience permettra d'envisager sur des données réelles de doter d'autres bâtiments de la communauté de communes et de communiquer auprès des 77 communes membres.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition 1 agent comptable 1 agent technique	Référent technique de l'action Lionel Payot, agent technique Et partenaires privilégiés Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats Indicateurs de résultats Recensement et analyse des données 2017 et 2018
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat 

III. UN TERRITOIRE résistant face au changement climatique

SENSIBILISER AUX ENJEUX

3.1.1 Organiser des conférences, ciné-débats ou autres manifestations grand public autour des enjeux

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

En matière de sensibilisation du public, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises prévoit d'organiser des conférences, ciné-débats ou autres manifestations dans le cadre des événements suivants :

- Février : journée mondiale des zones humides (2 février),
- Mars : journée internationale des forêts (21 mars), journée mondiale de l'eau (22 mars)
- Mai : journée mondiale de la biodiversité (22 mai)
- Septembre : semaine européenne de la mobilité, journée mondiale sans voiture (16 septembre), journée nationale de la qualité de l'air (22 septembre)
- Octobre : journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles (13 octobre), Le jour de la Nuit (13 octobre), journée mondiale de l'énergie (22 octobre),
- Novembre : semaine européenne de la réduction des déchets (17 novembre), journée mondiale du recyclage (15 novembre)
- Décembre : journée mondiale du climat (8 décembre), journée internationale de la montagne (11 décembre)

Sur la durée du plan climat, un événement par an sera programmé.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique (0,1 ETP)</p> <p>1 chargé de communication ETP</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre d'événement par an</p> <p>Nombre de personnes présentes</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>

3.1.2 Communiquer sur ce que le territoire fait en matière de développement durable et lutte contre le changement climatique

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 29/11/18



Descriptif de l'action

En matière de sensibilisation du public, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises prévoit de centraliser sur son site internet les informations en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique sur les domaines suivants : eau, déchets, air, énergie, transport, agriculture, alimentation, risques naturels, forêt, zones humides, glaciers.

Les communes ayant un site internet pourront mettre ces informations également en avant.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent technique (0,1 ETP) 1 chargé de communication ETP</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de visites sur le site internet</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

3.2.1 Développer une commande publique durable

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 29/11/18


Descriptif de l'action

Pour mener à bien ses missions, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises est liée par de nombreux contrats (fournitures, services, travaux).

En adaptant les critères d'attribution (nature, pondération), elle a la possibilité de retenir des prestataires qui favorisent la sobriété énergétique, les produits locaux, sans déchets, recyclable et tenant compte de l'adaptation au changement climatique.

Etant donné la diversité des contrats, la collectivité devra faire appel à une expertise externe. C'est pourquoi, elle militera en parallèle pour la création d'un réseau régional des acheteurs publics dont le travail pourra bénéficier à l'ensemble des communautés de communes et des communes du Département de la Haute-Garonne et de la Région Occitanie.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent comptable</p> <p>1 agent technique (0,2 ETP)</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Lionel Payot, agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de contrats prenant en compte des critères durables</p> <p>Démarche régionale à initier</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

PRESERVER LES ESPACES DE CONSERVATION

3.3.1 Faire le lien avec le Plan Climat (Intégration du changement climatique dans la gestion de la ressource et la qualité de l'eau)

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 29/11/18




Descriptif de l'action


Pour assurer la compétence Gestion de l'eau des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises a fait le choix de transférer cette compétence à un syndicat qui regroupera également la communauté de communes Coeur et Coteaux du Comminges et la communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Ce syndicat prendra en charge un nombre important de décision sur le grand cycle de l'eau qui devront tenir compte des enjeux du changement climatique.

Rajouter un point sur la formalisation de cet engagement pour le syndicat.

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises s'engage à participer activement aux prises de décisions.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Bénévoles, 1 salarié. Budget assuré par un financement de la DREAL (qui sera sollicité), fonds propres de l'association.</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Philippe FALBET</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ONCFS, Pays et communautés de communes, CAF de Toulouse, stations de ski.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Animations réalisées Supports créés Publics sensibilisés</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>	<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

3.4.1 Préservez les zones humides pour limiter le changement climatique

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 29/11/18




Descriptif de l'action


En 2018, la nouvelle Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises a délibéré et a décidé à l'unanimité de porter l'animation de l'ensemble des sites Natura 2000 de son territoire.

La CCPHG compte désormais 7 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire dont beaucoup possèdent des zones humides.

En tant que puits de carbone naturels, les milieux humides atténuent le réchauffement climatique global. De manière générale, le carbone est séquestré par la végétation, via la photosynthèse. De plus, à condition qu'elles ne soient pas dégradées, les tourbières ont un rôle primordial : la transformation progressive de la végétation en tourbe accumule pendant des milliers d'années des quantités importantes de carbone. À l'échelle mondiale, les tourbières ne couvrent que 3 % de la surface terrestre mais stockent deux fois plus de carbone que les forêts (qui représentent 30 % de la surface terrestre).

Pour temps aujourd'hui et de plus en plus, les zones humides sont menacées par de nombreux facteurs liés aux activités humaines (extension de l'urbanisation, drainage, aménagement des cours d'eau...) et par le réchauffement du climat.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Bénévoles, 1 salarié. Budget assuré par un financement de la DREAL (qui sera sollicité), fonds propres de l'association.</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Philippe FALBET</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ONCFS, Pays et communautés de communes, CAF de Toulouse, stations de ski.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Animations réalisées Supports créés Publics sensibilisés Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

3.4.2 Mettre en place une stratégie territoriale de prévention des risques naturels en intégrant les objectifs du plan climat

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le territoire de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises est soumis à de nombreux et divers risques naturels (chutes de blocs, glissement de terrain, avalanches, crue torrentielle, séismes, effondrement de cavités).

Pour les gérer au mieux, la communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel à projet du ministère de l'environnement intitulé Stratégie territoriale pour la prévention des risques naturels en montagne (STePRIM).

D'une durée de 2 ans, cet appel à projet va permettre de structurer les interventions qui intégreront les principes, du plan climat.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent chargé de mission sur les risques naturels</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Eva Ripert, chargé de mission</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Avancées des axes de la stratégie</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>

3.4.3 à 3.4.5 : Sensibiliser les agents de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

MàJ : 29/11/18



Descriptif de l'action

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises est composée de près de 130 agents répartis en de nombreux services (administratif, enfance/jeunesse, technique, développement...) qui peuvent à la fois acteurs à titre professionnel et privé et également un relais d'informations.

1/ Nommer un agent volontaire par service pour sensibiliser à la sobriété énergétique


Dans le but de rendre exemplaire la collectivité, il est prévu de nommer un agent volontaire par service dont la mission sera de sensibiliser les autres agents à la sobriété énergétique (chauffage, climatisation, éco-conduite...). Pour assurer cette mission, il leur sera mis à disposition des données actualisées chaque trimestre sur les niveaux de consommation d'énergie qui leur permettront de mettre en avant l'évolution des résultats en fonction des pratiques. Il aura également comme outils des guides des bonnes pratiques (énergie, qualité de l'air intérieur...) qu'il distribuera.

2/ Organiser une information aux agents avec l'aide du conseiller Espace Info Energie et du Service Local de l'Habitat

En raison de la complémentarité entre l'Espace Info Energie et le Service Local de l'Habitat, une 1ère réunion d'information avec ces 2 services sera programmée en 2019 pour sensibiliser les agents aux enjeux du plan climat en particulier sur l'habitat et la mobilité. L'année suivante, une autre réunion d'information sera programmée cette fois à l'attention des élus. Nous prévoyons ainsi de maintenir ces réunions sur cette fréquence jusqu'à la fin du plan climat.

3/ Créer et distribuer aux agents un guide des bonnes pratiques (énergie, qualité de l'air, déchets...)

Dans le but de rendre exemplaire la collectivité, il est prévu de créer et distribuer un guide des bonnes pratiques à l'ensemble des agents pour réduire les consommations d'énergie. Ce guide sera transmis préférentiellement par l'agent nommé pour sensibiliser les agents de son service. Par défaut, il sera transmis par le responsable hiérarchique.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition 1 agent comptable 1 agent technique X agents nommés	Référent technique de l'action Lionel Payot, agent technique Et partenaires privilégiés Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats

Nombre d'agents nommés, Baisse des consommations d'énergie, Nombre de personnes présentes aux réunions
 Nombre de dossiers ouverts, Nombre de guides distribués

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).

3.4.6 : Réduire la production de déchets

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises


MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

En raison de sa compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés, la CCPHG souhaite développer une politique de prévention.

Elle passera par des actions de réduction à la source et de développement des filières de réemploi et de valorisation.

En parallèle, les services de la CCPHG vont chercher à réduire leur production de déchets (activités de bureau essentiellement).

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>1 agent chargé de mission sur les déchets</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>1 agent technique</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Ademe, PETR, Région Occitanie, Département,</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Tonnage (annuel, trimestriel...)</p> <p>Volume estimé de déchets détournés</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).</p>

